



Une relance post-pandémie pour les gens et la planète

La COVID-19 suscite un désir ardent de revenir à la « normale ». Toutefois, la « normale » est synonyme de crise climatique et de perte de biodiversité, d'inégalités croissantes, de pollution et de risques accrus pour la santé. *Nous pouvons et devons faire mieux.*

Une occasion pareille est unique.

Vous appuyez un mouvement grandissant qui exhorte Ottawa à investir dans une voie menant à un avenir plus sûr, durable et juste. Vous aidez les citoyen.ne.s à imaginer un avenir meilleur qui privilégie les gens et la planète plutôt que les profits ET vous leur montrez comment y parvenir.

Grâce à vous, nous avons soutenu le rapport sur les « conditions vertes » de l'Institut international du développement durable. Ce rapport demande au Canada d'appliquer des conditions écologiques aux fonds fédéraux investis dans les entreprises, les provinces et les municipalités canadiennes afin de garantir :

- qu'elles disposent de plans quantifiables pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050;

- que les projets financés participent à l'affranchissement de la dépendance aux combustibles fossiles du Canada;
- qu'elles soutiennent les travailleur.euse.s, notamment dans la formation sur la nouvelle économie verte.

Vous avez encouragé notre participation au mouvement favorisant une relance verte et juste pour tou.te.s, dont les principes visent à donner la priorité à la santé et au bien-être des personnes, à renforcer la résilience face aux crises futures et à défendre les droits des Autochtones.

Vous avez aussi aidé plus de 30 000 personnes à envoyer des messages aux dirigeant.e.s fédéraux.ales pour leur demander d'intégrer la nature et le climat – les pierres angulaires de notre bien-être et de notre économie – dans le plan de relance du Canada après la pandémie.

Alors que l'élan est donné en faveur d'une relance verte et juste après la COVID-19, nous sommes en première ligne pour veiller à ce que le gouvernement place les gens et la planète au premier plan!

LA RELANCE ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC NE SE FERA PAS AU DÉTRIMENT DE L'ENVIRONNEMENT

Grâce à votre soutien, nous nous sommes fait entendre à l'Assemblée nationale!

Vous avez peut-être entendu beaucoup de bruit récemment : au début de juin, le gouvernement du Québec a déposé à l'Assemblée nationale le projet de loi 61 qui vise à accélérer la mise en chantier de plus de 200 projets d'infrastructure dans toute la province. La relance économique du Québec est une étape fondamentale pour assurer le bien-être de nos citoyen.ne.s, de nos familles, de nos entreprises et de notre société. Elle doit permettre à plusieurs milliers de Québécois.e.s de retrouver ou de conserver leur emploi. À nos yeux, il s'agit là d'une occasion unique de faire d'une pierre deux coups en s'attaquant simultanément aux crises environnementale et économique! L'erreur serait de lutter contre une crise au détriment de l'autre, ou pire encore, en aggravant l'autre.

Or, avec la première version du projet de loi, l'environnement risquait fortement d'être relégué aux oubliettes en permettant aux grands projets d'infrastructure de contourner bon nombre de normes environnementales.

La Fondation a eu le privilège de participer aux consultations particulières menées à l'Assemblée nationale pour aider les parlementaires à évaluer le projet de loi avant de l'adopter. Nous avons pu démontrer que la crise sanitaire et économique inouïe déclenchée par la COVID-19 est le résultat direct de la crise environnementale en cours, et qu'elle a très rapidement mis à dure épreuve la résilience de notre société tout entière. Selon nous, cette période si particulière ne saurait être l'occasion de fragiliser et de contourner les nombreuses et solides règles

environnementales que le Québec a établies au cours des dernières décennies, puisque ce sont précisément ces règles qui contribuent à renforcer notre résilience présente et future face à la crise environnementale actuelle et à tous les impacts sociaux et sanitaires qui en découleront!

Couper les coins ronds en matière de protection de l'environnement aurait donc été un énorme retour en arrière et, grâce à votre soutien, le projet de loi n'a pas été adopté à toute vitesse et pourra être significativement amélioré dès septembre.

Comme Québécois.e.s, nous sommes fier.ère.s de l'ensemble des lois et règlements dont le Québec s'est doté au fil des ans pour garantir la protection de ses écosystèmes et, par extension, de notre santé et de notre qualité de vie. Tout en favorisant une relance économique à court terme pour le Québec, le projet de loi 61 doit reconnaître pleinement le rôle des écosystèmes dans la résilience de la société québécoise. Loin d'être des obstacles à la relance économique, ces écosystèmes contribuent non seulement à sauver des vies, mais aussi de l'argent!

Au cours des prochains mois, nous continuerons donc à travailler sans relâche pour que le Québec soutienne des transformations structurelles qui innovent notre modèle économique, et ce, tout en renforçant les grands consensus sociaux, économiques et environnementaux que les Québécois.e.s ont forgés au fil du temps.

Nous sommes très fier.ère.s de participer à ce travail d'envergure et inédit pour garantir aux Québécois.e.s une relance économique verte et solidaire. Cela serait impossible sans votre soutien, merci!





PHOTO: ROBIN LOZNAK

DEVANT LES TRIBUNAUX POUR DÉFENDRE LEUR AVENIR

« Les mesures adoptées par le Canada pour lutter contre les changements climatiques sont bien en deçà de ses engagements internationaux et des recommandations des scientifiques. Cette inaction laisse planer une grave menace sur les droits des enfants et des générations futures, surtout ceux des filles et des enfants autochtones. »

~ Extrait d'un mémoire présenté au Comité des droits de l'enfant des Nations Unies, que vous avez rendu possible. Il a été préparé par David Suzuki et Annabel Webb, boursière, parallèlement à la poursuite déposée par des jeunes contre le gouvernement fédéral.

Les jeunes sont démesurément touché.e.s par la crise climatique.

Parmi les répercussions, mentionnons l'érosion côtière qui détruit les biens familiaux, l'asthme aggravé par la fumée des feux de forêt, les maladies transmises par des insectes dont l'aire de distribution a augmenté en raison du réchauffement planétaire et l'anxiété paralysante devant une planète à l'agonie.

Depuis octobre 2019, vous avez aidé 15 jeunes de partout au Canada à

intenter une action en justice contre le gouvernement fédéral pour violation des droits que leur confère la Charte canadienne des droits et libertés, en contribuant à des changements climatiques dangereux et en les perpétuant.

Dans la dernière année, vous avez appuyé :

- l'annonce de l'action en justice à un rassemblement pour le climat qui a eu lieu le 25 octobre, auquel participaient quelque 120 000 personnes ainsi que Greta Thunberg;
- la déclaration des demanderesses et des demandeurs;
- les séances de mobilisation s'adressant au public et aux médias, de même que la formation en communication pour les jeunes et leurs familles en novembre et janvier.

Le gouvernement du Canada a publié sa défense le 13 février. Il y reconnaît que les changements climatiques existent, qu'ils ont des conséquences négatives sur la vie des Canadiennes et des Canadiens, et que la lutte contre les changements climatiques est « d'une importance capitale pour le gouvernement du Canada ».

En mai, le gouvernement a changé de cap et tente maintenant de faire rejeter cette affaire.

Depuis les fermetures liées à la COVID-19, vous avez soutenu :

- des réunions bihebdomadaires en ligne avec les plaignant.e.s pour faire le point sur des questions juridiques et une formation plus poussée en matière de communication;
- le travail afin d'établir les profils des demandeur.eresse.s et de les préparer en vue d'une audience publique prévue du 30 septembre au 1er octobre.

Il reste encore beaucoup de chemin à parcourir, mais avec votre aide, nous continuerons à soutenir ces jeunes. Leur avenir en dépend.



PHOTO: ROBIN LOZNAK

INTENSIFIER L'ACTION COMMUNAUTAIRE

Pour que le Canada abandonne les combustibles fossiles au profit de sources renouvelables d'énergie, il faudra plus qu'un changement de politique radical. Nous avons besoin d'actions collectives menées par beaucoup de personnes dans de nombreuses collectivités.

Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), entre 50 et 70 % des solutions climatiques sont de nature locale.

Pour relier les gens qui s'organisent dans leur collectivité et étendre leur portée, vous aidez à établir le Réseau Demain le Québec. Cette plateforme rassembleuse favorise la mise en commun des savoirs pour une action climatique concertée.

Votre soutien permet :

- des appels personnels de bienvenue aux nouveaux.elles leaders pour les mettre en contact avec d'autres groupes et s'informer de leurs besoins;
- des webinaires de formation mensuels sur divers sujets comme la transition après la COVID-19, le surmenage des organisateur.trice.s, la manière de mener des conversations difficiles, les relations gouvernementales et la stratégie de campagne;
- des guides de ressources sur la formation d'équipes créatives, la collecte de fonds et les médias sociaux;



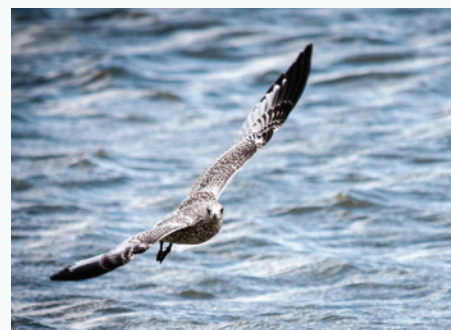
- le recrutement et la formation de spécialistes bénévoles pour aider au soutien technique, à la conception et à la mobilisation des jeunes.

Ce projet-pilote est actuellement testé au Québec en Ontario. Des groupes se réunissent sur sa nouvelle plateforme numérique pour faire connaître leurs activités, lancer des initiatives locales, organiser des événements et militer en faveur d'un changement en profondeur. Au moment d'écrire ces lignes, le projet comptait une quarantaine de groupes citoyens, plus de 700 membres et rejoignait plus de 35 000 personnes.

DEMANDONS 30 % D'AIRES MARINES PROTÉGÉES D'ICI 2030!

Le Canada a récemment annoncé son engagement à protéger 25 % de ses zones marines et côtières d'ici 2025, se joignant ainsi à une vingtaine de pays qui travaillent à protéger les océans du monde. Malgré cette bonne nouvelle, le Québec stagne à 1,9 % d'aires protégées depuis la création du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent en 1998 et l'ajout en 2019 de la zone du Banc-des-Américains. C'est tout à fait inacceptable. Bien que plusieurs projets annoncés permettraient d'atteindre 9,4 % d'aires marines

protégées au Québec, il reste encore beaucoup de travail à faire pour assurer la protection du fleuve et du golfe Saint-Laurent ainsi que de la riche biodiversité qu'ils abritent, qui nous rendent des services inestimables et nécessaires à la protection de notre avenir. C'est pourquoi, grâce à votre appui, la Fondation redouble d'efforts pour demander au Canada et au Québec de s'engager à protéger 30 % de ses aires marines d'ici 2030. Signez la pétition dès aujourd'hui : <https://bit.ly/airesmarines>





PROTÉGER NOTRE SANTÉ ET CELLE DE LA PLANÈTE...

Vous avez remarqué que le plastique a fait un retour ces derniers mois? Nous aussi! La pandémie a bel et bien permis à quelques vieilles habitudes de revenir en catimini dans notre quotidien : sacs et bouteilles en plastique, pailles jetables, masques à usage unique, tasses en styromousse... Cependant, nul besoin de choisir entre notre santé et celle de la planète. En fait, le zéro déchet est un moyen sanitaire et sécuritaire de réduire notre empreinte écologique et de protéger notre avenir, même en ces

temps incertains. Ça comprend : refuser ce dont on n'a pas réellement besoin (comme les pailles en plastique), consommer des produits réutilisables (comme les masques en tissu fabriqués au Québec), réduire notre consommation de ce qui n'est pas essentiel (les vêtements, la viande, etc.) et explorer le monde des cosmétiques et des produits ménagers DIY. Découvrez d'autres conseils dans notre webzine Mode de vie & compagnie :

<https://fr.davidsuzuki.org/mode-de-vie/>

LA CAISSE SE DÉCARBONISE, MAIS IL Y A ENCORE DU CHEMIN À FAIRE

Au cours des quatre dernières années, la coalition *Sortons la Caisse du Carbone* a exposé au grand jour les investissements de la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) – notre Caisse à nous tou.te.s – dans les hydrocarbures. Nous avons organisé deux manifestations devant ses bureaux à Montréal pour dénoncer cette incohérence. Nous avons aussi convaincu des milliers de Québécois.e.s d'envoyer un message au PDG – Michael Sabia d'abord, Charles Émond maintenant – pour leur demander de sortir nos épargnes des énergies fossiles et de les investir dans les énergies renouvelables et la transition écologique.

La bonne nouvelle? Ces efforts concertés portent fruit. Nous avons réussi à établir un dialogue constructif avec la Caisse, et en 2020, pour une deuxième année de suite, nous constatons que la CDPQ a poursuivi le travail de réorientation vers les énergies renouvelables et les investissements sobres en carbone. Les émissions par dollar investi étaient en baisse de 12 % en 2019 dans la foulée d'un recul de 9 % en 2018!

Continuons à travailler avec la Caisse pour que celle-ci s'aligne complètement sur la science du climat et contribue à respecter les engagements du Canada envers l'Accord de Paris!



UN AVENIR POUR TOUS

Prévoir un legs caritatif dans votre testament est un moyen puissant d'exprimer vos valeurs et de continuer à soutenir les causes qui vous tiennent à cœur.

Victor, donateur testamentaire, éprouve une tranquillité d'esprit et un sentiment d'appartenance lorsqu'il se retrouve en plein air. « La plupart des gens ne réalisent pas la relation profonde que nous avons avec la nature », se désole-t-il.

Il apprécie le large éventail de projets de la Fondation qui protègent la nature tout en tenant compte de la technologie, du comportement humain, ainsi que des droits et des savoirs traditionnels des peuples autochtones. « Nous devons travailler sur plusieurs fronts pour trouver des solutions complémentaires qui prennent tout en considération. »

Jeunes et en bonne santé, Victor et sa femme ont décidé de faire un don testamentaire à la Fondation. S'ils se soucient de la protection de leurs deux fils, comme la plupart des parents, ils ont également à cœur la nature. Ils ont donc voulu faire d'une pierre



deux coups. « Nous avons immédiatement pensé à la Fondation David Suzuki, a-t-il confié. Après nos enfants, assurer un avenir pour tous était la décision la plus sensée. »

Si vous aimeriez en apprendre davantage sur les bénéfices d'un don testamentaire et les différentes manières de contribuer, écrivez-nous à dons@davidsuzuki.org.

MERCI DE SOUTENIR LA RELÈVE SCIENTIFIQUE

Depuis 2017, vous avez aidé trois cohortes de boursiers de la Fondation David Suzuki à approfondir des questions environnementales importantes. Après avoir bénéficié de l'expertise du personnel de la Fondation, voici leurs commentaires sur cette expérience :



ANNABEL WEBB, BOURSIÈRE EN DROITS ENVIRONNEMENTAUX

« J'ai pu saisir des occasions de recourir sans délai au droit international des droits de la personne pour la justice environnementale et climatique; par exemple, en attirant l'attention à l'échelle nationale sur les violations des droits des défenseurs des terres des Wet'suwet'en et en appuyant la plainte portée par des jeunes devant le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies. »

JÉRÔME LAVIOLETTE, BOURSIER EN TRANSPORT ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

« Grâce à ma bourse, j'ai lancé un débat d'idées sur la dépendance psychologique et culturelle aux voitures. En plus de changer la façon dont nous planifions nos rues, nos quartiers et nos systèmes de transport pour proposer plus d'options, je montre que nous devons aussi travailler à changer les attitudes face aux voitures de façon à diminuer leur attrait sur le plan social et émotionnel. »



MELINA LABOUCAN-MASSIMO, BOURSIÈRE EN SAVOIRS AUTOCHTONES ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

« La bourse m'a permis de me rendre dans des communautés autochtones et d'observer les solutions climatiques qu'elles mettent en œuvre en combinant nos savoirs traditionnels et les nouvelles technologies. Plusieurs de ces solutions sont présentées dans ma série documentaire télévisée Power to the People, et je suis en train d'élaborer un guide sur la transition équitable afin d'inciter d'autres communautés à appliquer davantage de solutions climatiques autochtones. »

Éco Solutions

Ce bulletin est publié par la Fondation David Suzuki, un organisme à but non lucratif canadien. Par le biais de la science et de l'éducation, la Fondation David Suzuki cherche à préserver la diversité de la nature et le bien-être de toutes les formes de vie, maintenant et pour l'avenir.

540-50, rue Sainte-Catherine Ouest
Montréal, QC, Canada, H2X 3V4
(514) 871-4932 • fr.davidsuzuki.org

Rédactrices en chef

Gail Mainster et Anne Desgagné-Wells

Collaboratrices et collaborateurs

Theresa Beer, Anna Bidmead, Ian Bruce, Diego Creimer, Isabelle Czerveniak, Manon Dubois Crêteau, Brendan Glauser, Tom Green, Ian Hanington, Melina Laboucan Massimo, Jérôme Lavolette, Mélanie Le Berre, Gail Mainster, Tory Nairn, Julie Roy, Elizabeth Sarjeant, David Suzuki, Annabel Webb

Révision de la version française et traduction

Communications Transcript

Conception graphique et production

Sarah Krzyzek

Conseil d'administration

Stephen Bronfman (vice-président du Québec), Tara Cullis (présidente et cofondatrice de la Fondation), Ginger Gibson (secrétaire), Peter Ladner (ancien président du conseil d'administration), Miles Richardson, John Ruffolo (vice-président de l'Ontario), Simone Sangster (trésorière), Leonard Schein (vice-président de la C.-B.), David Schindler, Margot Young (présidente du conseil d'administration)

Cofondatrice et cofondateur

Tara Cullis, David Suzuki

Chef de la direction

Stephen Cornish

Directrice et directeur général.e par intérim, Québec et Atlantique

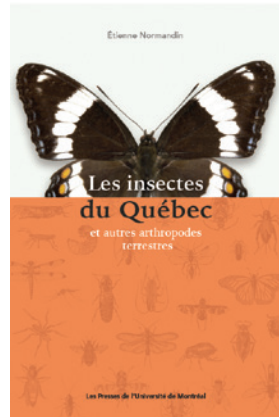
Diego Creimer et Manon Dubois Crêteau

Directrices et directeurs de programmes régionaux et administratifs

René Appelmans (finance), Yannick Beaudoin (Ontario et nord du Canada), Ian Bruce (directeur des opérations), Brendan Glauser (communications et engagement du public), Megan Hooft (engagement citoyen), Jill Morton (ressources humaines), Jay Ritchlin (Colombie-Britannique et ouest du Canada), Jo Rolland (plateformes numériques et technologies)

Numéros d'enregistrement

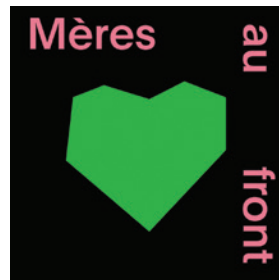
Canada: BN 127756716RR0001
É.-U.: 94-3204049



Les insectes du Québec et autres arthropodes terrestres

ÉTIENNE NORMANDIN / LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Avec ses 2354 espèces répertoriées et plus de 3300 photos couleur, ce guide est la référence pour l'identification des insectes et autres arthropodes du nord-est de l'Amérique du Nord et du Québec. Le plus complet à ce jour, il contient toute l'information nécessaire à ceux qui veulent se familiariser avec l'entomologie – ou encore parfaire leurs connaissances : outil rapide pour l'identification de l'ordre, outil thématique, techniques de capture, en plus d'un répertoire de clés d'identification et de références.



Balado Mères au front

MAGNÉTO

Mères au front est un balado né du mouvement du même nom. On y présente des femmes d'exception engagées dans la lutte pour le climat, et des outils concrets pour agir aujourd'hui et se mobiliser pour l'avenir de nos enfants. Avec les voix de: Véronique Côté, Macha Limonchik, Natalie Fontalvo, et de nombreuses autres mères au front.

CET ÉTÉ, RAFRAÎCHISSEZ SANS CLIMATISER!

Suspendez un linge humide devant vos entrées d'air ou un ventilateur, ou humidifiez légèrement vos rideaux. En s'évaporant, l'eau puise une grande quantité de chaleur latente pour changer de phase et la retire de l'environnement extérieur comme par magie! Visitez <http://bit.ly/climatiser> pour plus de conseils.

Nota : Si vous ou une personne dans votre demeure faites partie d'une population vulnérable à la chaleur, évaluez bien la décision de ne pas installer un climatiseur.



LA PANDÉMIE MET AU JOUR DES POSSIBILITÉS

La COVID-19 a entraîné une grande détresse, surtout chez les personnes les plus vulnérables, mais elle nous a aussi laissé entrevoir des possibilités. Elle a montré que nous pouvons réduire les émissions de gaz à effet de serre et la pollution. Elle a montré que les méthodes de travail peuvent changer. Elle a montré que la collaboration et l'altruisme nous permettront de traverser cette crise. Mais une pandémie n'est pas la solution au chaos climatique. Nous pouvons et devons changer nos comportements. La surconsommation, la culture automobile et les combustibles fossiles menacent notre avenir.

Il est temps de repenser les régimes économiques adoptés au milieu du 20^e siècle, car à cette époque, les ressources étaient abondantes, les infrastructures bâties étaient en nombre insuffisant, la planète comptait beaucoup moins d'habitants et les États-Unis encourageaient la consommation pour maintenir l'essor d'après-guerre. Il est temps d'économiser l'énergie, de se tourner vers des sources plus propres et d'encourager les travailleurs dans des secteurs d'activité en déclin à suivre une formation afin de trouver un emploi dans des secteurs qui façonneront notre avenir. Nous devons également repenser les méthodes et les horaires de travail, puisque la technologie occupe dorénavant toutes les sphères de nos vies professionnelles.

Tant de solutions pourraient être mises en œuvre immédiatement : semaine de travail de quatre jours, maintien des fermetures de routes et restriction de la circulation automobile.



Le changement s'impose quand on constate que 1 % de l'humanité possède près de la moitié de la richesse mondiale et que ce même 1 % est derrière la reprise économique à tout prix, quel qu'en soit le coût humain. La lutte contre la pandémie est un début de réponse aux autres crises auxquelles nous faisons face, notamment le dérèglement climatique et la disparition d'espèces. Nous ne pouvons tout simplement pas laisser passer cette occasion.

QUE LAISSEREZ-VOUS EN HÉRITAGE?

« J'ai appris qu'une bonne partie des causes auxquelles nous consacrons nos efforts demande une vigilance soutenue. C'est pourquoi David et moi sommes des donateurs testamentaires de la Fondation – pour nos enfants et nos petits-enfants. Ils sont notre conscience et notre inspiration. »

TARA CULLIS

Nous pouvons tous avoir un impact durable pour ce qui nous est cher. Un don dans votre testament à la Fondation est un geste rempli d'espoir pour les générations futures. Il permettra de sauvegarder des espèces, des habitats, et même des écosystèmes entiers. Il permettra de

lutter pour le droit de chaque personne au Québec et au Canada de respirer un air pur, de boire de l'eau potable et de manger des aliments sains. Il soutiendra des solutions urgentes et innovantes à la plus grande menace à la vie telle que nous la connaissons : la crise climatique.

En nous incluant dans votre succession, vous protégez les écosystèmes essentiels à la vie sur Terre pour les citoyens d'aujourd'hui et de demain - merci.

Contactez Anniclaude Weiss si vous voulez en apprendre davantage sur le don testamentaire à aweiss@davidsuzuki.org